

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsables : Kapele Kapanga
Pascal Sabourin

5

Avril 1994

Dans ce numéro :
Cas suggérés par nos lecteurs

◆ ◆ ◆

Pensée langagière : « *La connaissance des mots conduit à la connaissance des choses.* »

(un langagier qui s'ignorait) : Platon

◆ ◆ ◆

À CE JOUR ou « À DATE »

Attention à ce piège! « À date » est bien calqué sur l'anglais « to date », tandis que l'expression française correcte est : « à ce jour ». Ex. : Les dons faits à ce jour s'élèvent à 2 000 \$.

ABREUVOIR, BUVETTE, FONTAINE

Comment désigner l'appareil installé dans certains endroits publics et qui permet aux passants d'étancher leur soif? À une pareille question, les Franco-ontariens répondront spontanément qu'il s'agit d'un **abreuvoir**. Pourtant, l'emploi de ce terme constitue une impropriété, l'abreuvoir étant réservé aux seuls animaux.

Le mot **buvette** ne convient pas non plus: il désigne un petit comptoir de boissons dans un théâtre ou autre lieu public.

Le mot qui convient le mieux ici est **fontaine** dont le premier sens est, selon le Petit Larousse : *eau vive qui sort de terre*, et le second : *construction destinée à l'écoulement ou à la distribution des eaux*. Il suffirait de moderniser la deuxième définition pour qu'elle convienne parfaitement à l'objet que nous désignons malencontreusement par **abreuvoir**.

APPRENANT

Qu'est-ce qui fait évoluer une langue? Voici un cas qui répond en partie à cette

question. Le terme **apprenant** n'apparaît pas dans l'édition de 1987 du *Petit Robert*. Il figure cependant dans l'édition de 1993 : *personne qui apprend, suit un enseignement*. Le *Dictionnaire Plus* ajoute que ce terme vient du domaine de la pédagogie. Ce que les pédagogues ne savaient peut-être pas, c'est que le terme **apprenant** (un seul « p »), est très ancien (XIII^e-XIV^e siècle) et signifiait « apprenti ». Le mot est sorti d'usage au XVII^e siècle, supplanté par « étudiant » ou « apprenti », selon la circonstance. Sa recreation au milieu du XX^e siècle n'a donc rien d'exceptionnel, sauf qu'elle fut suscitée pour traduire l'anglais *learner* là où « étudiant » ou « élève » ne convenaient qu'imparfaitement. Dans l'histoire d'une langue, il arrive souvent qu'une autre langue vienne ainsi donner un « coup de pouce » à des termes que la première langue avait en quelque sorte « oubliés ».

APPROCHE

À première vue, ce mot semble faire double emploi avec **méthode**. Il est permis cependant de voir une différence entre ces deux termes. L'**approche** indique la façon dont on aborde le problème, la question à traiter. Ainsi comprise, elle apparaît comme une démarche initiale qui précède l'application de la **méthode** choisie. Il faut donc faire une distinction entre : « L'**approche** que je suggère consiste à ... » et « Voici la **méthode** qu'il faudra suivre dans l'étude de ce problème. »

ATTRITION

Anglicisme ou pas? Les personnes plus âgées se souviennent que ce terme décrivait un sentiment de regret d'avoir offensé Dieu. Le *Petit Robert* donne aussi à ce terme le sens suivant : *...le pourcentage du nombre des départs annuels par rap-*

port à l'effectif moyen annuel. Donc, usure des effectifs, réduction naturelle des effectifs. Ce n'est pas commettre un anglicisme de dire : « L'Université Laurentienne réduira son personnel non par des mises à pieds mais par attrition ».

CONFIDENTIALITÉ

Il n'y a aucune objection à adopter ce mot si l'on en a vraiment besoin. Il est bien formé, sur un modèle déjà existant : potentiel, potentialité. Son utilité apparaît surtout à l'époque actuelle. Longtemps on s'est contenté de **caractère confidentiel**. **Confidentialité** permettrait de dire en un mot ce qu'on disait avant en deux.

CONSCIENTISER

Ce mot est bien formé et le sens en est clairement motivé par la forme. Directement ou indirectement, il se rattache à conscient (rendre conscient) tel qu'il est employé dans le langage syndical où la notion de travailleur conscient et organisé est très importante.

Rien ne s'oppose donc à ce que **conscientiser** s'étende à d'autres domaines où la persuasion est un élément important de l'activité envisagée. Ex. : Il faut conscientiser la population au sort réservé aux minorités.

DOCTEUR/PROFESSEURE

La tradition universitaire de langue française réserve le titre de **professeur** à la personne qui enseigne à la Faculté. En France, le titre de **professeur** a plus de prestige que celui de **docteur**. Ainsi, un médecin enseignant à la Faculté de médecine préférera le titre de **professeur** à celui de **docteur**. En Amérique du Nord, la tradition universitaire britannique et

américaine désigne cette même personne par **Docteur/Doctor**. On utilise ces termes à la fois pour la personne médecin et celle possédant le Ph.D ou le doctorat dans une matière enseignée à l'Université. Ex. : Docteur en chimie. De nombreuses universités de langue française ou bilingues ont adopté l'usage nord-américain. Ainsi, l'Université d'Ottawa indique par D' ou D^e (sans signe de ponctuation) le fait d'être titulaire d'un Ph.D. ou d'un doctorat. À l'Université Laurentienne, l'annuaire téléphonique suit le même usage. Ainsi, une lettre sera adressée : D^e Marie St-Martin, Département X.

DOSSIER SCOLAIRE

Ensemble de documents relatifs à un étudiant. L'usage des termes suivants est à rejeter : dossier étudiant, dossier académique, dossier cumulatif, dossier scolaire individuel cumulatif. Anglais : *academic report*.

INDIVIDUALISER, PERSONNALISER

Personnaliser a pris, sous l'influence de l'anglais, un sens nouveau : celui de *donner une apparence unique, personnelle à un objet de série*. Par exemple, on personnalise une voiture par une décoration au goût du propriétaire, on utilise des chèques personnalisés. Ce sens nouveau est surtout entretenu par la langue du commerce et de la publicité.

Le terme **individualiser** a, selon le *Petit Robert*, le sens de *rendre individuel en adaptant [ce dont il s'agit] à l'individu*. Ce terme est déjà utilisé au Canada français. Par exemple, on parlera d'enseignement individualisé, c'est-à-dire : enseignement qui concerne un seul individu et qui tend à s'adapter à son niveau scolaire et intellectuel.

INTÉRESSÉ, CONCERNÉ, IMPLIQUÉ

Si vous entendez dire que nous devrions tous être **concernés** par la nomination d'un nouveau recteur, faut-il crier à l'anglicisme? Pas nécessairement! Dans le passé, l'usage distinguait plus clairement entre le terme administratif **intéressé** (s'adresser au service intéressé, dont c'est la compétence) et le terme d'origine philosophique **concerné** qui soulignait l'importance d'une chose à laquelle on ne peut être indifférent. Aujourd'hui, **concerné** n'a plus cette rigueur de sens et tend à devenir l'équivalent de **intéressé**. Ex. : Toutes les personnes concernées devaient...

L'usage actuel suggère que **être impliqué** est en train de supplanter **être concerné**. La différence de sens est cependant très nette. On **est impliqué** dans une affaire jugée compromettante. L'expression a

donc un sens péjoratif que la nouvelle tendance laisse complètement de côté, en traitant le mot comme un synonyme de **s'identifier avec** (une cause), **être engagé dans** (une opération), **participer à** (un projet). **Être impliqué** est devenu un verbe passe-partout et sa syntaxe s'en est élargie par l'adjonction de la forme pronominale « s'impliquer ».

Comme on le constate, ces différents usages sont en pleine évolution dans le français moderne. Français, langue vivante? oui monsieur!

PLAN DE COURS

Cette expression a bien le sens de : présentation du contenu et des objectifs d'un cours pouvant comprendre, entre autres, des indications d'ordre méthodologique, une bibliographie, les modalités de participation au cours ainsi que les modalités d'évaluation des apprentissages. Syllabus n'a pas ce sens en français. Anglais : *course outline, syllabus*.

PROSPECTUS, BROCHURE, CIRCULAIRE, DÉPLIANT, ENCART, PAMPHLET

Voici une série de termes qui peuvent porter à confusion. Le terme générique de cette série est prospectus. Les mots dont les définitions suivent sont donc des espèces de **prospectus**.

Le **prospectus** est surtout utilisé en publicité : un imprimé de petites dimensions présentant un article de commerce et diffusé à des fins publicitaires. Votre concessionnaire GM vous remet donc un **prospectus**. Les maisons d'édition font circuler des **prospectus** afin de présenter leurs nouveautés. Par extension, un département peut créer un prospectus afin de présenter un nouveau programme à sa clientèle.

Le **dépliant** est exactement ce que le terme suggère : une feuille de dimension variable qu'on déplie pour en prendre connaissance. Les départements de l'Université Laurentienne publient régulièrement des **dépliants** qui présentent leurs programmes et cours sous une forme brève.

La **brochure**, comme l'indique son nom, est un imprimé plus important que le **dépliant** et comporte plusieurs volets reliés par des agrafes (broché). Ex. : les livrets (petits livres) que certains départements ou services publient.

La **circulaire** est un écrit, un avis, une lettre qu'on envoie à différents destinataires pour leur communiquer les mêmes informations. À l'Université Laurentienne, le Recteur se sert souvent de la **lettre circulaire** pour informer la communauté universitaire.

L'**encart** est une feuille qu'on insère dans un livre broché ou relié, après achèvement du livre. Il y est inséré de manière à ce qu'on le différencie du contexte rédactionnel par le format, le papier ou la couleur.

Enfin, on entend parfois le mot **pamphlet** en français, sans doute sous l'influence de l'anglais « **pamphlet** ». Mais attention! Si l'anglais fait grand usage de ce terme pour désigner diverses publications, surtout dans le domaine commercial, le français, par contre, n'a pas donné ce sens au mot **pamphlet**. Le terme désigne plutôt un écrit satirique et violent. On ne peut donc l'employer pour désigner l'une ou l'autre des publications ci-haut.

RELEVÉ DE NOTES

Liste récapitulative établie par un établissement d'enseignement ou un organisme scolaire et indiquant les cours suivis par un élève ainsi que la note obtenue pour chacun d'eux. Anglais : *transcript*. Donc, il faut éviter l'expression : « L'étudiante a demandé la transcription de ses notes. »

REMPLIR UN QUESTIONNAIRE

Dans le monde de l'administration, l'expression fautive « compléter un questionnaire » a tendance à remplacer, sous l'influence de l'anglais, l'expression française correcte **remplir un questionnaire**. De la même façon, et toujours sous l'influence de l'anglais, on utilise à tort l'expression « administrer un examen ». Il est plus conforme à l'usage français de dire : **faire passer un examen**.

TABLE DE NÉGOCIATIONS

Certains s'interrogent sur cette expression qui figure rarement dans les ouvrages de référence. C'est sans doute parce qu'elle est une traduction de l'anglais *bargaining table*. Elle est pourtant utilisée régulièrement dans les domaines de la politique et du travail. Ainsi, l'*Express* (numéro du 26 mars 1982, p. 46) : *Les conflits, qui ailleurs s'étalent dans la rue, se règlent chez nous autour de la table de négociations*.

L'expression est aussi très utilisée dans les milieux du syndicalisme au Canada. Une **table de négociations** (on peut dire aussi : **table des négociations**), c'est, en somme *une séance autour d'une table qui réunit des personnes qui se rencontrent en vue d'en arriver à un accord sur une ou plusieurs questions précises*.

◆ ◆ ◆

Notre prochain numéro
paraîtra en septembre!